

Les Compagnons des Vignes des Coteaux du Sol d'Yerres

RAPPORT ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JANVIER 2020

Présents :

Baudequin Michelle, Bœuf Jean Louis, Buchaniec François, Champagnat Jean Michel, Cenent Jean Luc, Devot Michel, Devot Sylvie, Guimbaud Cécile, Mella Michel, Pierron Pascal, Pyot Dominique, Rougeron Patrice, Sanson Patrick, Sarrazin Patricia, Wesolowski Martine.

Ont donnés pouvoirs :

Abiakle Elie, Bouvet Christophe, Dollé Daniel, Luguel Marc, Luguel Jacqueline, Sanson Jocelyne

Absents:

Cuvillier André, Cuvillier Géraldine, Champagnat Véronique, Flouzat Marie, Jalier Serge, Merlaën Christian.

Parrains présents :

Bréhier Isabelle, Famille Cochois, Sarrazin Daniel,

Municipalité représentée :

Adjointes : Sylvie Devot-Isabelle Bréhier

Le quorum est atteint. 15 présents et 6 pouvoirs. L'assemblée est déclarée valide et peut se tenir.

Le Président Patrick Sanson prononce quelques mots d'accueil et ouvre l'assemblée générale. Il précise : L'année 2020 sera importante et verra la vigne se développer pour donner plus de raisin. Nous allons entrer maintenant en cycle de production.

Il demande l'aide des membres pour assurer l'entretien de la parcelle, qui sera désherbage et tailles.

Il renonce pour le moment à faire préparer sa parcelle personnelle, confiée en gestion, estimant qu'il faut déjà assurer l'existant d'un bon suivi.

Le rapport moral et d'activité

Est présenté par le Secrétaire Michel Devot. Le détail est en annexe.

Il est approuvé à l'unanimité par 21 voix.

Rapport Comptable

Le Trésorier Jean Michel Champagnat présente en détail la tenue des comptes pour l'année 2019. La gestion est saine et précise.

Le détail est mis en pièce jointe.

Il est adopté à la majorité par 20 voix et 1 abstention.

Vérification du Contrôleur aux comptes

Le Contrôleur aux comptes Pascal Pierron donne lecture du rapport de vérification des comptes pour l'exercice 2020 et confirme que ceux-ci sont corrects. Il donne quitus au trésorier.

M Pierron précise la précision et la qualité du suivi des comptes.

Pièce mise en annexe.

Cotisations 2020

Le prix reste le même que fixé lors de la dernière AG 2019

15€ en individuelle et 20€ en familial **dans le cas où il y a des enfants.**

Il est rappelé que dans le cas d'une cotisation familiale, seul 1 voix est prise en compte lors des votes.

La cotisation familiale est faite pour permettre au conjoint et enfants d'âge scolaire d'être ensemble, membre de l'association.

Le couple ne peut pas être considéré comme cotisation familiale.

Le secrétaire précise qu'une subvention départementale pour ouverture des vignes au public et aux écoles pourra être obtenue. Celle-ci est accordée par le Conseil départemental sur un projet d'intéressement et d'accès du public dans le cadre de journées de portes ouvertes et formations. Vu nos activités prévues en 2020, elle sera demandée.

Panneau d'affichage des noms de parrains sur la parcelle

Le projet est prêt, il attend l'arrivée des derniers parrains sur le Pinot meunier planté en 2019. Il reste à ce jour 22 lots et il est demandé à ceux qui s'étaient engagés à les parrainer lors de l'AG de 2019, de le faire afin de clôturer ce dossier et poser notre panneau.

Nom de la parcelle

Il faut un nom pour les bouteilles pour les cuvées à venir.

L'assemblée vote à l'unanimité le nom suivant

Clos des Chartreux de Solers

La parcelle étant municipale, le conseil municipal doit prendre une délibération pour officialiser le nom définitif donné à la parcelle.

Programme entretien :

Il sera annoncé à l'avance aux membres, les jours d'entretien de la vigne, de préférence les samedis en après midi afin de permettre à tous les membres de venir apporter leurs aides.

Un message mail sera envoyé assez tôt à l'avance.

Les parrains qui veulent aider aux diverses activités sur la parcelle doivent devenir membres adhérents.

Ceci est nécessaire pour les garanties assurance, celle-ci considérant les membres adhérents.

Taille double Guyot :

Elle sera faite en mars avec l'aide de nos amis de Yerres et les membres qui voudront y participer, sans oublier nos amis de Combs la Ville.

Nous fixons une date avec Yerres et un message mail sera adressé à tous les membres.

Fête autour de la Vigne :

Le président confirme sa volonté de faire une petite fête sur les vignes elles-mêmes.

Le secrétaire annonce l'organisation en 2012 d'une « petite St Vincent » et une fête le jour du beaujolais nouveau, appelée fête du vin nouveau selon les souhaits du président.

Journée portes ouvertes :

Comme l'année passée, une journée d'accueil au public sera faite lors de la fête de la St Jean en Juin.

Remise des cartes de parrainages :

La distribution des cartes s'est faite aux membres et parrains présents. Elles seront mises en boîte à lettres aux autres et envoyées par courrier aux parrains extérieurs à Solers.

Questions diverses :

Mme Baudequin Michelle demande qu'un document soit fait relatant l'histoire des vignes de Solers à l'aide du travail fait par le Club Histoire, complété par la période de renaissance actuelle.

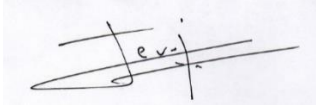
Objectif, bien informer les habitants dont les nouveaux sur l'existence des vignes et les voir mieux y participer.

Le secrétaire se charge de construire le projet et le soumettre au bureau dans les mois à venir, avec objectif d'être prêt pour la fête de la St Jean.

Pot de l'Amitié et galette

Servi en clôture de la réunion, a permis d'échanger convivialement les idées.

Le Secrétaire Michel Devot

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Devot', written over a grid of horizontal and vertical lines.

Le Président Patrick Sanson

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Sanson', written in a cursive style.